

LES CONTRATS

Du département du feu Oronhyatehka sous un nouveau jour

Il faut encore \$10,000. Essai de la pompe Merry-weather

La commission du feu a ouvert hier après-midi les soumissions pour les contrats de la brigade et a distribué, comme nous l'avons dit, son rapport préliminaire de décaissement des contrats à la ratification de la commission des finances.

Cette pénurie du trésor est cause que le comité a remis à plus tard l'octroi des contrats pour la fourniture des boyaux et des toiles imperméables nécessaires à la brigade.

Le chef Benoit envisage d'un mandat sur la situation et déclare que si un grand incendie éclatait il se pourrait bien que tous les efforts des pompiers seraient paralysés faute de moyens d'action.

L'oh s'adressera de nouveau à la commission des finances pour obtenir une extension de crédit.

Voici les noms des soumissionnaires: Kelly Brothers, pantalons pour hommes, \$4.80; pour officiers, \$6.50; pantalons pour hommes, \$15.10, pour officiers, \$17.95.

A. L. Braute-Pardeus pour hommes, \$17.50; pour officiers, \$23.50. J. P. Nugent-Pantalons pour hommes, \$5.50 et \$4.50; pantalons pour hommes, \$17.50.

Boisneau frères—Pardeus pour officiers \$23, pour hommes \$17.95; pantalons pour officiers, \$7.40; pour hommes, \$5.25.

La fourniture des vêtements a été accordée à la maison Boisneau frères aux prix suivants. Seul, M. Penny a voté contre la motion.

Vêtements. Pantalons, \$23.00; chemise de nuit, \$17.45; de pompier, \$13.65. Pantalons, \$7.40 et \$5.25.

M. Alexis Foucher a obtenu le contrat des couvertures d'hiver des hommes à \$1.87 et \$2.25. Dupuis et Lenoix celui des couvertures des officiers à \$7.85 et \$8.25.

I. O. F.

Premières impressions d'un délégué à Londres

M. Raymond, délégué de la Cour Champlain à la convention des Forestiers indépendants, à Londres, Angleterre, nous adresse la lettre suivante: Londres, 30.

Je me suis réveillé à Londres, ce matin, et en regardant par la fenêtre, je me suis demandé si on était à célébrer quelque événement par une procession, tant il y avait de monde dans les rues.

Non. C'était tout simplement l'affluence ordinaire. Je comprends aujourd'hui pourquoi l'on dit que dans les grandes arrières de Londres on a besoin d'une contable pour se faire piloter d'un bord à l'autre de la rue.

Nous sommes tous arrivés en bonne santé, mais un peu fatigués de la traversée. Tant que nous n'avons pas pris la haute mer, nous avons souffert de la chaleur.

Le Dr Oronhyatehka s'est réveillé bon chasseur pendant le voyage. Ce souvenir Mohawk qui, le prince de Galles a fait instruire à Oxford, est vraiment un homme remarquable et qui se fait voir chaque jour sous un côté nouveau.

Notre Ordre qui compte 80,000 membres aujourd'hui, n'en avait que 300, en 1881, quand il devint S. C. R. C.

A plus tard des détails sur les succès de ce voyage. Je termine en vous envoyant la liste de bonnes choses que le "steward" avait à bord du "Kensington" pour nourrir les Forestiers indépendants, dont plusieurs ont amené femmes et enfants.

Nous sommes arrivés à bon port, je vous l'ai dit, mais avec les provisions que nous avions avec nous, le gros temps et les retard, nous aurions pu mourir de faim pendant quelque temps le retour du soleil et du calme sur les flots.

Bœuf, 250 lbs; œufs, 3,000 douz.; poisson, 2,000 lbs; bœuf, 9,000 lbs; porc, 700 lbs; légumes, 800; jambon, 200 lbs; bacon, 270; dinde, 30; canards, 210; volailles, 380; pommes, 10 barils; oranges, 26 boîtes; poires, 18 boîtes; fruits et bananes, 14 boîtes; saucisses, 650 lbs; patates nouvelles, 60 barils; bidon, 100; conserves et épicerie, quantités incalculables; et 500,000 gallons d'eau fraîche.

On brûlait 120 tonnes de charbon par jour à présent.

LE TRAMWAY. Autour de la montagne. L'inauguration au 1er septembre. Les administrateurs de la belle nature et du plaisir ont bien pensé à ce qu'ils ont à offrir à ceux qui se paient le luxe d'une promenade en tramway électrique tout autour de la montagne.

CYCLONE AU JAPON

Mille personnes tuées ou noyées

120 navires chargés de vivres perdus

Tokio, 15.—Une tempête des plus terribles a sévi ici par tout le pays, les 24 et 25 juillet derniers.

Le cyclone a commencé à Kinshu et s'est étendu sur les rives de la mer Intérieure, se répandant de là dans le centre du Japon pour aller ensuite se perdre dans l'Océan Pacifique, ne laissant partout que des ruines sur son passage. Bien des vies ont été perdues.

Le cyclone a été suivi d'une pluie abondante qui a causé des inondations en plusieurs endroits. On évalue à au-delà de 100 le nombre des personnes qui ont été noyées ou tuées par l'écroulement de diverses constructions.

Ugima, la ville la plus populaire comme place militaire, au cours de la dernière guerre, a été le théâtre de pertes considérables. La ville a été submergée et 100 petits navires ont péri. 120 de ces navires appartenant au ministère de la guerre.

Le docteur Juch, surintendant des écoles, a présenté son rapport au juge Barker sur l'administration des écoles dirigées par les religieuses, à Bathurst.

Le docteur Juch, surintendant des écoles, a présenté son rapport au juge Barker sur l'administration des écoles dirigées par les religieuses, à Bathurst.

Le docteur Juch, surintendant des écoles, a présenté son rapport au juge Barker sur l'administration des écoles dirigées par les religieuses, à Bathurst.

Le docteur Juch, surintendant des écoles, a présenté son rapport au juge Barker sur l'administration des écoles dirigées par les religieuses, à Bathurst.

Le docteur Juch, surintendant des écoles, a présenté son rapport au juge Barker sur l'administration des écoles dirigées par les religieuses, à Bathurst.

Le docteur Juch, surintendant des écoles, a présenté son rapport au juge Barker sur l'administration des écoles dirigées par les religieuses, à Bathurst.

VOYAGE EN POUSSE-POUSSE

Amusement d'Etudiants en vacances

A travers la France se traitent en voiture

Nous avons parlé des exploits dont se vantait le marcheur Thompson à Montréal.

Le maître de France nous apporte les détails d'un voyage entrepris par deux étudiants; nous laissons parler le "Petit Journal" et un autre journal.

Un matin de la semaine dernière, vers dix heures, un "pousse-pousse", petite voiture chinoise, comme on en a vu pendant l'Exposition, —entraînait deux étudiants, un jeune homme blanc, trait en costume colonial, et un autre jeune homme, vêtu de la même façon, était assis sur l'unique siège.

Sur le caisson, peint en jaune, on pouvait lire, derrière: CHARLEY ET LATAPY. Dans leur voyage en "pousse-pousse" LXON-PARIS-BORDEAUX-LYON.

Naturellement, vive curiosité chez les passants à la vue de ces deux étranges voyageurs.

On apprend qu'ils étaient étudiants à Lyon, qu'ils en étaient partis le 17 juillet à la suite d'un pari, et que la capitale était leur première grande étape.

Nous avons eu l'occasion de les voir pendant leur séjour à Paris. —Il y a environ un mois, nous a dit l'un d'eux, mon ami et moi avons payé une somme de plusieurs milliers de francs que nous ferons le trajet de Lyon-Paris-Bordeaux-Lyon, soit 2,400 kilomètres, en "pousse-pousse".

Le 17 juillet, nous sommes partis de Lyon à une heure de l'après-midi et nous avons été accompagnés jusqu'à plusieurs kilomètres hors de la ville.

Le "pousse-pousse" pèse 100 livres, les bagages, chaussettes, chemises, fanelles, maillots, bouteilles, etc., —at- taches le poids de 80 livres, environ; cela fait que la charge à transporter, y compris le voyageur, est d'environ 300 livres.

Notre voyage, nous a déclaré M. Latapy, a été charmant. Sur notre passage, les gens nous faisaient le meilleur accueil, non sans se montrer fort étonnés de notre façon de voyager. Nous avons atteint Paris deux jours dans une voiture de troisième classe, passant par Blois, Tours, Angoulême, Rochefort, Saintes et Royan, ils atteindront Bordeaux.

LE DOCTEUR TANNER

Traite un député de menteur

Et se fait expulser de la Chambre des Communes

Londres, 16.—Timothy Harrington, au cours de quelques remarques qu'il a faites en Chambre des Communes, hier, a dit que le parti libéral avait abandonné le Château de Home Rule, quand le docteur Charles K. D. Tanner, qui déjà, le matin, avait créé une sensation par ses violentes répliques, s'est levé et a crié à haute voix: "C'est un mensonge." Des cris d'indignation et des rappels à l'ordre ont alors été entendus de toutes les parties de la salle.

Le docteur Tanner, refusant dans la suite de retirer l'insulte, l'honorable Joseph Chamberlain, secrétaire d'Etat pour les colonies, a demandé qu'il soit censuré.

En recevant l'ordre de quitter la Chambre, le docteur Tanner a dit qu'il éprouvait plus de plaisir à quitter cette salle assemblée que d'y entrer. Puis se retournant vers le fauteuil du secrétaire du trésor, il lança l'épithète de "Judah" et fit semblant de revenir sur ses pas quand les gardes intervinrent.

La Chambre s'est ensuite ajournée.

AU PAYS DE L'ABONDANCE

30,000,000 de minots de blé

Winnipeg, 16.—Le gouvernement du Manitoba publie hier, son bulletin officiel des récoltes. Le rendement, dit-on, est le suivant: blé, 30,000,000 de minots; avoine, 22,000,000 de minots; orge, 6,000,000 de minots; total: 67,000,000 et 58,000,000 de minots.

Si on ajoute à ce montant les patates et les autres produits, on voit que le rendement sera énorme. Ces chiffres ne s'appliquent en aucune façon aux territoires du Nord-Ouest, dont la production sera aussi très considérable.

Philadelphie, Penn., 15.—Il est à peu près décidé que H. H. Holmes, le présumé assassin des filles Williams, de Detroit, sera jugé à Chicago pour le meurtre des filles Williams.

C'est l'opinion de l'avocat Cops et du détective Geyer et de plusieurs détectives que Holmes a assassiné les filles Williams à Chicago et que les preuves recueillies contre l'assassin sont suffisantes.

Le détective Geyer est à la recherche de Pletzel dans cet Etat. Jusqu'à présent ses recherches ont été à peu près inutiles.

DOUBLE LYNCH

Deux meurtriers pendus et fusillés

Par des vigilants sur un pont

Ellensburg, Washington, 16.—Les citoyens de cette ville viennent d'exécuter sommairement deux individus du nom de Vincent, le père et le fils, qui, dans une bagarre de cabaret avaient tué chacun un homme. Vers une heure du matin un grand nombre d'habitants de la ville, dont quelques-uns étaient masqués, mais dont le départ ne cherchaient pas à cacher leur visage, se sont réunis autour de la prison et après quelques minutes de consultation, ont forcé les portes de cet établissement. Le sheriff, assisté de quelques gardiens, a essayé de résister; mais il a été bientôt réduit à l'impuissance, et les vigilants se sont dirigés vers les cages en acier contenant le père et le fils Vincent, qui devaient comparaître le lendemain matin devant un juge pour y subir un interrogatoire préliminaire.

Ces cages solidement construites, n'ont pas été faciles à ouvrir; cependant, les vigilants se sont vengés de la résistance en tirant sur le père et le fils Vincent, qui paraissent à moitié mort de peur et sont allés le pendre sous un pont de chemin de fer; ils ont ensuite criblé son corps de balles de revolver. Revenant à la prison, ils se sont emparés de la même façon de Vincent père et l'ont pendu sous le même pont, à côté de son fils.

Tout cela a été terminé en moins d'une heure, et chacun est rentré chez soi. Les autorités n'ont encore pris aucune mesure pour arrêter les auteurs de cette double exécution sommaire; ils ont pourtant connu par le plupart et l'on dit que dans le nombre, se trouvaient les principaux citoyens de la ville. Mais l'opinion publique est pour les vigilants, et les habitants d'Ellensburg en général sont d'avis que les meurtriers dont la ville est infestée depuis quelque temps et dont l'audace augmente tous les jours, avaient besoin d'une bonne leçon.

Windsor, Ont., 16.—Les circonstances qui entourent la mort de M. F. Walker, de Guelph, dont le corps a été trouvé dans la rivière, près de Amherstburg, sont toujours entourées de mystère. On a d'abord cru que Walker s'était suicidé, mais moins que jamais aujourd'hui l'on ajoute foi à cette théorie. Les amis et la femme du malheureux Walker ont été extrêmement tristes, et ont été à Chicago pour le meurtre des filles Williams.

HOLMES

Sera probablement jugé à Chicago

Le verdict du jury du coroner dit que Walker a été tué d'un coup à la tête, infligé par une personne inconnue.

D'autre part on dit qu'une lettre du défunt annonçant son intention de se tuer a été trouvée dans sa chambre à Detroit, hier.

Les jurés disent que Walker a été assassiné.

Les jurés disent que Walker a été assassiné.

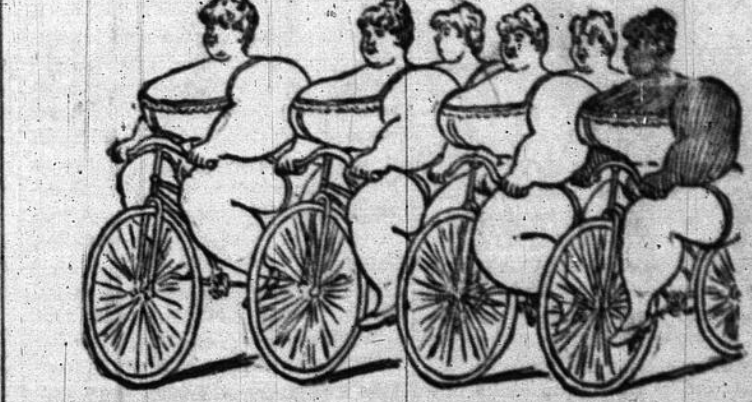
Les jurés disent que Walker a été assassiné.

UN BAIN RUSSE

AUX BAINS LAURENTIENS

Pour vous Rendre Frais et Dispos. 50 cents APRES SIX HEURES DU SOIR.

Montreal, Aout 17 et 18 et SOIRS. SUR LE TERRAIN. Coin des rues SAINT-LAURENT et ONTARIO.



Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Arrivant de New-York pour leur voyage autour du monde. Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Le Club de Bicycles des Femmes Grassees. Dans leur Course de Cinq Miles avec pesantours suivantes: Mademoiselle Johnson, 58 lbs seulement. Mademoiselle Allier, 57 lbs seulement. Mademoiselle Emma Kest, 55 lbs seulement. Mademoiselle Lily Washburn, 53 lbs seulement.

Chambre des Communes

UN CENTIN

APRES-MIDI

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

et SOIRS

**LE MONDE**  
Imprimé et publié par la "Compagnie de  
Journal Le Monde"  
B. POITRAS,  
Directeur-Gérant.  
BUREAU: 1030, RUE NOTRE-DAME  
(En face de la Cité Saint-Lambert)  
ABONNEMENT "AU MONDE"  
Quinze (Quinze)..... \$1.50  
Six Mois..... \$7.50  
Un An..... \$13.00  
EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE  
Le "Monde" est publié les Mardis et  
Jeudis.  
Les Abonnements sont toujours payables  
d'avance.  
Toutes les correspondances doivent être adressées  
à notre bureau.

**LE "MONDE"**  
MONTREAL, CANADA.  
TELEPHONES  
Section: 2410-2415 Administration Bell No 813  
TARIF DES ANNONCES  
(Calculé sur Mesure Agée)  
Première insertion: 10 cent la ligne  
Insertions subséquentes: 5 cent la ligne  
Four colonnes à long terme ou traité à forfait.

MONTREAL, 16 AOUT 1895

**AVIS**  
Nos agents et nos abonnés  
des Etats-Unis sont priés d'adresser  
leurs correspondances  
concernant les abonnements  
à notre agent général  
M. J. T. MORIN,  
Boite 205,  
MARLBORO,  
Mass.  
SIGNÉ DES TEMPS

**La division dans le camp**  
La "Minerve" n'a jamais aimé M. Angers. Elle l'aime moins encore depuis qu'il a lâché ses collègues au ministère d'Ottawa et a donné la preuve qu'il vaut mieux qu'eux. Elle a vu là une atteinte portée au prestige de sir A. P. Caron, son commanditaire; c'est ce qu'elle ne peut pardonner à M. Angers, qui lui est devenu tout à fait antipathique.

Dans son article "Attitude des partis", paru mercredi dernier, la "Minerve" compare M. Caron à P. Caron et M. Oulmet à Horace le vainqueur des Curiaques, et dans une rétrospective savante et habile parvient à valider ses trois ennemis, par un retour offensif qui lui permet de les attaquer isolément. Et la "Minerve" laisse M. Angers complètement dans l'ombre.

Toute comparaison cloche, n'est-ce pas. Mais nous ferons remarquer en passant que dans ce cas-ci la comparaison cloche plus que dans tout autre et sonne à toute voix.

MM. Oulmet et Caron ne ressemblent nullement à Horace. Il est vrai que ces MM. sont des guerriers, M. Oulmet s'étant illustré à Calgary, encore par une retraite fort prudente, et M. Caron ayant été ministre de la milice, ce qui a pu le rapprocher du soldat; mais la dissimilation entre la conduite du fameux Horace et celle de MM. Caron et Oulmet, c'est que le premier combattait pour la cause des siens, tandis que ceux-ci combattent, luttent, lèchent ou reviennent pour garder leur portefeuille. Horace a été et restera l'immortel Horace, pendant que si les noms de MM. Oulmet et Caron passent à la postérité, on les appellera plutôt les "Voraces".

Mais il n'est pas la question. Dans la flamboyante apologie faite par la "Minerve" de MM. Caron et Oulmet, ce journal a paru au "Courrier de St-Hyacinthe", imputer à mal les motifs qui ont poussé M. Angers à ne pas reculer de la contrainte attitude qu'il prit, lorsque le gouvernement viola ses promesses solennelles à propos des écoles du Manitoba. Le "Courrier de St-Hyacinthe" est autan, si non plus conservateur que la "Minerve", et il ne veut pas lui permettre de diminuer le mérite du seul homme qui se soit montré à la hauteur de son devoir, lors de la dernière crise. Encore moins veut-il permettre à la "Minerve" d'élever ses idoles et de les grandir au détriment de M. Angers. De là, la chicane.

C'est bien ce qui s'infère de ce que le "Courrier de St-Hyacinthe" vient d'écrire dans son premier article, numéro du 15.

Le "Courrier" déclare d'abord qu'il y a deux fractions dans le parti conservateur, (c'est bon à savoir), mais qu'il n'y a pas lieu de faire un choix entre ces deux fractions (c'est vrai), les deux font la paire. Puis le "Courrier" admoneste ainsi la "Minerve":

Maintenant, quant à ce qui concerne la sagesse de l'attitude prise par l'ex-ministre de l'Agriculture, la "Minerve" nous a paru particulièrement mal inspirée.

Elle devrait savoir que dans toutes les circonstances désespérées, il se rencontre des chefs et des soldats pour rester sous les balles de l'ennemi et couvrir ainsi une retraite devenue inévitable, retraite destinée dans le cas où nous eussions, dans l'idée du moins de ceux qui l'ont opérée, à assurer davantage la victoire finale.

Or, quand a-t-on qualifié du nom de fuite l'acte de ces héros du devoir?

C'est assez symbolique ce que nous dit le "Courrier", c'est pas tout à fait désigner les choses par leur nom, mais essayons de préciser. Les circonstances désespérées, c'est d'abord la position critique dans laquelle se trouve le parti conservateur; les "chefs et les soldats qui restent sous les balles pour couvrir la retraite" ça doit vouloir désigner M. Angers et ses partisans, l'une des fractions du parti; la "retraite de ceux qui l'ont opérée, etc.", ça doit représenter la honnête reculade et la trahison de MM. Oulmet et Caron.

Eh bien, si nous avons bien compris c'est pour couvrir la retraite de MM. Caron et Oulmet que M. Angers reste sous les balles ennemies, il a tort et nous approuvons la "Minerve" qui lui fait des reproches. Mais nous ne

croions pas M. Angers capable d'une telle bêtise. Il a trop clairement déclaré que M. Bowell était dominé par l'orangisme, il a trop solennellement avoué que tout était sacrifié à la temporisation ministérielle, au sujet de la loi réparatrice, pour qu'on puisse logiquement donner cette interprétation à sa conduite. Il n'y a pas à s'y tromper.

N'importe, quels qu'aient été les motifs de M. Angers, que le "Courrier" ou le "Minerve" soit dans le vrai, la division dans le camp conservateur n'en est pas moins visible.

Oh alors, nous allons en voir de belles avant longtemps.

Les catholiques tuent leurs généraux malheureux ou coupables, préparons-nous à voir les conservateurs lapider ou électrociter leurs chefs.

**NOS COMPATRIOTES AUX ETATS-UNIS**

O Le "Boston Globe", "l'Independant" de Fall River, nous ont apporté, hier, le compte-rendu de la fête des Canadiens-français à Crescent Park, R. I.

Certains journaux, pour des raisons à eux seuls connus, n'ont vu dans ce festival national qu'une sorte de pique-nique organisé par un entrepreneur d'amusements. Il en est toujours ainsi. Les meilleures intentions sont toujours mal interprétées par quelques uns.

Eh bien, placé comme nous le sommes, loin des querelles intestines qui ne sont pas sans affliger nos compatriotes des Etats-Unis, comme nos propres querelles ici nous affligent, nous voyons dans la fête de Crescent Park, toute autre chose qu'un pique-nique sans signification, nous y voyons une importante démonstration nationale.

Il ressort du compte-rendu donné par le "Boston Globe", journal tout à fait désintéressé, que la fête des Canadiens-français des Etats de la Nouvelle-Angleterre, a été un beau succès sous tous les rapports.

Nos frères des Etats-Unis ont prouvé, à une fois de plus l'étonnante vitalité de notre nation. Le canadien-français, qu'on lui trouve, soit, par son activité infatigable, son amour du travail, sa fidélité au devoir, son honnêteté, ses bonnes moeurs et son courage, se tailler une place au soleil. Inébranlablement attaché à la foi de ses ancêtres et aux traditions de son histoire, conservant religieusement le souvenir de sa patrie, il ne perd nul part et ensemble de qualités qui en font un type remarquable entre toutes les nationalités.

L'éloignement du Canada, le contact journalier avec d'autres peuples, de moeurs, de religion et de langue différentes n'ont en effet rien enlevé à nos compatriotes émigrés, de leurs traits caractéristiques. Fidèles à l'autorité sous laquelle ils vivent, ils restent aux Etats-Unis, canadiens, comme ils sont partis canadiens, du Canada.

De ce côté et des lignes, bien souvent, et la plupart du temps dans un but mesquin et égoïste, pour les besoins mêmes du parti politique, on veut faire croire à la décadence de la religion catholique parmi les canadiens-français des Etats-Unis, on veut aussi démontrer, ce n'est fait de la langue française, chez eux, on veut prouver l'infériorité des nôtres qui sont partis. La fête qui vient d'avoir lieu à Crescent Park, prouve une fois de plus que, là-bas comme ici, les deux éléments essentiels de notre nation, la langue française et la religion sont toujours vivaces et que le nom canadien-français est respecté.

Les deux orateurs du jour ont été deux canadiens-français du Canada, MM. Langelier et DeChêne, qui ont parlé en français; et parmi les principaux interprètes, qui ont figuré dans l'assemblée, on n'a pas vu d'autres ecclésiastiques que des prêtres catholiques et un ancien gouverneur d'Etat à même présidé la fête.

C'est avec les qualités qui distinguent notre race que nos compatriotes partis d'ici ont réussi à se conserver aux Etats-Unis. En dépit des attaques répétées de leurs ennemis du dehors et du dedans, en dépit des efforts des envieux de leur patrie, de la guerre qui leur est faite par les fanatiques de l'A. P. A., ils sont parvenus à imposer le respect à leurs adversaires et à gagner l'estime et la considération des premiers hommes d'Etat américain. Aujourd'hui, l'influence canadienne aux Etats-Unis est évidemment recherchée par tous les politiciens des deux partis. Dans certains Etats mêmes, les canadiens peuvent tenir la balance du pouvoir, en s'unissant.

La fête du 12 à Crescent Park restera certainement mémorable dans l'histoire des canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre. Le but et la signification de cette fête ont été clairement indiqués par ces paroles éloquentes que nous trouvons dans le discours prononcé par un américain à vues larges et libérales, par l'honorable John W. Davis, ancien gouverneur du Rhode Island.

"Si au mois de janvier prochain la dernière séance ne peut pas manquer: Rome ne sera plus dans Rome, elle sera toute à Ottawa", et M. Royal sera plus grand que Cornélius. Qui aurait pensé cela!

"Le Temps"

**LES TROIS HORACES**

L'ère chrétienne ne fournit pas de héros qui puissent être comparés à nos ministres français. La "Minerve" nous apprend cela dans une série d'articles terminés hier, (mercredi).

Il est bien vrai que notre confrère de Montréal laisse de côté M. Angers — qui n'est plus ministre voyez-vous — pour rappeler à l'endroit de MM. Caron et Oulmet, le souvenir des héros classiques de Rome l'antique.

Il est regrettable que tous les héros et les personnages de la tragédie du grand Cornélius ne figurent pas sur le théâtre moderne où nous conduits la "Minerve". Mais il reste deux Horaces et cela est suffisant pour faire revivre au dix-neuvième siècle la tragédie du dix-septième.

MM. Caron et Oulmet, n'auraient pas fui d'après la "Minerve". Ils auraient ressuscité dans leurs portefeuilles, pour là attendre les trois Curiaques plus ou moins blessés: Haegart, Montague et Clarke Wallace.

Ecoutons la "Minerve":

L'histoire des grands hommes de guerre est remplie de ces glorieuses retraites qui ont assuré les victoires futures et le salut des armées.

Patrol nos souvenirs classiques. Il est en ce qui concerne d'un grand poète à immortaliser, et qui démontre bien, dans certaines circonstances données, il vaut mieux acheter la victoire au prix d'une reculade temporaire, que de se précipiter au devant d'une mort glorieuse.

C'est d'ailleurs d'Horace seul champion survivant de Rome, contre les trois Curiaques, représentants d'Albe. — Que voulez-vous qu'il fit contre trois? dit-on au père désemparé d'apprendre que son fils a fui.

— Il mourut! répondit l'héroïque vieillard.

C'est une grande et généreuse parole. Et cependant le fils avait mieux fait de ne pas mourir; car sa fuite momentanée avait assuré la victoire finale et sauvé Rome.

Il serait injuste d'appeler "fuite" ou "désertion" un mouvement stratégique, qui ne fait qu'ajourner la bataille dans l'espoir de concentrer ses forces et de rallier les corps dispersés.

Comme vous voyez, Cornélius a à peine mieux dit que M. Royal.

Le grand poète tragique n'aurait pas survécu à un seul des Horaces, mais M. Royal nous présente deux héros au lieu d'un, probablement parce que ceux-ci ont prétexté une "reculade temporaire à une mort glorieuse". Nous croyons que M. Royal, qui connaît ses héros à sa raison. Ensuite, dans la tragédie de Cornélius, la reculade n'a pas duré longtemps, puisque sur le champ de bataille le dernier des Horaces ne prit la fuite que pour revenir aussitôt et leur successivement les trois Curiaques qui l'avaient poursuivi d'un pas infatigable, suivant la gravité de leurs blessures.

Dans la tragédie de M. Royal la fuite dure six mois; ce qui peut donner le temps à un des héros canadiens de mourir de peur. Le dénoûment de la pièce serait ainsi manqué. Evidemment, notre Cornélius Canadien a été plus prudent que celui du siècle de Louis XIV; car, à l'heure qu'il est, il court une grande chance de pouvoir conserver au moins un de ses héros pour le combat qui aura lieu dans six mois.

Il y a aussi une autre différence dans la situation. Du temps des Horaces, Rome et Albe se disputaient la prépondérance sur la confédération latine. Il ne pouvait pas y avoir de compromis. Dans nos temps modernes les choses sont bien changées. M. Oulmet est bien prêt à passer les Curiaques au fil de l'épée. Il préférerait cela même à "une mort glorieuse", mais par dessus tout il préférerait un compromis. C'est moins glorieux, si vous voulez, mais aussi c'est bien moins dangereux.

Il n'y a aucun doute que l'auteur de cette grande tragédie canadienne a deviné un compromis pourrait avoir lieu. Cela évitera cette scène poignante où l'un des vieux Horaces se révèle dans toute sa grandeur.

Juste à présent le combat n'a pas encore été sérieusement engagé. M. Angers, aux yeux de l'auteur dramatique, a laissé le champ de bataille. Il ne restait plus du côté des Romains, que les héros Oulmet et Caron. Se voyant ainsi en nombre inférieur, les héros Curiaques rendit auprès du vieux Horace Bevell et lui dit:

"What shall we do against three?"

"Come back to the cream!" répondit l'héroïque vieillard.

C'est une grande et généreuse parole, qui Adolphe Horace n'oubliera jamais.

Si au mois de janvier prochain la dernière séance ne peut pas manquer: Rome ne sera plus dans Rome, elle sera toute à Ottawa", et M. Royal sera plus grand que Cornélius. Qui aurait pensé cela!

"Le Temps"

**CHRONIQUE DU JOUR**

**L'eau**

Depuis quelques jours tous les journaux de Montréal protestent, moins contre l'augmentation de la taxe d'eau que contre le tarif différentiel imposé par la Ville.

Les arguments fournis par la presse à ce sujet sont concluants; il ressort clairement que le conseil municipal a outrepassé ses pouvoirs en déviant de son mandat de gestion, et qu'il est probable, étant donné l'illégalité de la mesure prise, que des procès seront engagés par les citoyens contre la Ville.

Tout ce qui est contraire au droit des gens a été pesé et séché par la presse, sauf une disposition spéciale contre laquelle personne ne s'est élevé. Il est vrai que c'est la plus monstrueuse. Voici comment s'exprime le Journal hebdomadaire envoyé aux contribuables:

"Si elle n'est pas payée (la taxe) dans les trente jours qui s'écouleront à partir du 15 septembre, l'eau sera arrêtée."

C'est clair, n'est-ce pas. Non seulement il n'y a plus de limites à l'arbitraire; non seulement on se moque de nous par-dessus le marché, on nous fait une indigne violence.

On a discuté la légalité de l'augmentation du tarif; c'est bien. Les arguments sont victorieux mais ils sont aussi tout platoniques. N'importe, c'est déjà beaucoup d'avoir que l'on a le droit de son côté. Nous paierons 10-pour-cent, parce que le couta nous est mis sous la gorge, mais nous nous souviendrons dans quelques mois non des échecs de nos grands chefs, mais de nos héros qui nous ont dévoués et nous les reverrons parmi les victimes, c'est-à-dire parmi nous autres. Mais en attendant, j'appelle l'attention de tous les citoyens sur la disposition assésante dont j'ai cité le texte plus haut, et je pose la question suivante: Le conseil municipal a-t-il le droit de fermer l'eau aux malheureux qui ne peuvent répondre aux exigences exagérées de la prodigieuse taxe d'eau? Le conseil municipal, a-t-il le droit d'exposer un citoyen momentanément insolvable aux dangers de la maladie ou de l'incendie, en lui retirant l'objet de première nécessité, celui sans lequel la vie est impossible?

Est-ce que les privilèges de la Ville ne suffisent pas pour assurer le paiement de la dette du contribuable? La Ville, qui a le droit de saisir les biens meubles de ses débiteurs, n'a-t-elle pas le droit de saisir les biens immeubles (avant le propriétaire) et à son préjudice, peut-être, sans tomber dans le plus monstrueux abus, juger elle-même dans un cas où elle est partie et accomplir sommairement la plus odieuse des exécutions?

Je suppose que les délégués, je n'ale pas payer ma taxe d'eau. La Ville me prive de ce produit indispensable, je n'ai plus de pain pour ma famille et la mienne, sans compter que je ne possède plus de meubles, car mon mobilier est menacé de disparaître dans un incendie qui peut d'autant plus facilement se produire, se propager et atteindre les propriétés que l'absence de l'eau est plus impossible de combattre le feu d'un incendie, faute d'eau.

Et si le gage de la Ville ne disparaît pas dans une catastrophe, si une situation financière ne s'améliore pas, elle viendra, la Ville, un jour ou l'autre, vendre mes pauvres pièces et me jeter sur la rue. Cela est légal, quoique inhumain, et je n'ai rien à dire, car c'est ce que j'ai promis de faire contre les mauvais payeurs, les voleurs et les insolvables seraient sur un pied d'égalité menaçant pour tous.

Je ne proteste donc pas contre la saisie et la vente. Il appartient à tous les citoyens d'user de ce moyen rigoureux lorsque les autres moyens de recouvrer les sommes dues sont épuisés.

En général, la Ville et les particuliers ne se portent à ces extrémités qu'après avoir tenté vainement tout

C'est l'hon. T. C. Casgrain et non l'hon. M. Beaubien, qui accompagnera l'hon. M. Taillon au lac Saint-Jean, demain.

Les francs-maçons de Winnipeg ont posé, hier, en grande pompe, la pierre angulaire d'un nouveau temple de leur ordre. Sir J. Schultz et M. Greenwood assistaient à la cérémonie.

Mon cher, dit une femme à son mari, le vingt-cinquième anniversaire de notre mariage approche, que comptes-tu faire?

— Si tu veux m'en croire, répondit le mari, nous laisserons encore finir cinq ans, puis nous fêterons la guerre de trente ans.

Les citoyens de Québec se réunissent aujourd'hui, pour juger de l'opportunité d'un carnaval, l'hiver prochain.

"Le projet, dit l' "Evénement" est très populaire, et nous n'en voulons d'autre preuve que la souscription qui a été faite parmi les charretiers et à certain nombre d'hôteliers, et qui promet de réunir une somme se chiffraut à près de \$4,000".

Un journal anglais a paru dernièrement avec une de ses pages complètement en blanc, à l'exception de deux lignes imprimées dans le bas de la feuille et ainsi conçues:

"La maison X... et Cie (vins en ce cercles et en bouteilles, rue... No...) n'a nullement besoin de publicité; mais voulant laisser aux journaux leur bénéfice légitime, elle a pris cette page blanche."

Bonnes, les Américains!

Dit l' "Independant", de Fall River, Mass.:

"L'édifice de l'A. P. A. craque et menace de s'effondrer. C'est évidemment une société destinée à disparaître ignominieusement avant peu. Hier, un de ses chefs, M. David N. Hudson, de Chelsea, Massachusetts, a démissionné, parce qu'il n'approuve pas entièrement l'attitude de ses collègues. On nous dit que M. Hudson est un Américain. D'autres enfants du pays ont pu se laisser entraîner dans cette association ténébreuse fondée par les curiaques; mais ils se retireront un par un, à mesure qu'ils en découvriront le véritable but. La sortie de M. Hudson des rangs de l'A. P. A. aura peut-être pour effet de donner un peu de courage à ceux qui, s'étant embarqués dans cette galère sans trop savoir où elle les mènerait. L'A. P. A. est une malédiction pour les Etats-Unis."

**LES TROIS HORACES**

L'ère chrétienne ne fournit pas de héros qui puissent être comparés à nos ministres français. La "Minerve" nous apprend cela dans une série d'articles terminés hier, (mercredi).

Il est bien vrai que notre confrère de Montréal laisse de côté M. Angers — qui n'est plus ministre voyez-vous — pour rappeler à l'endroit de MM. Caron et Oulmet, le souvenir des héros classiques de Rome l'antique.

Il est regrettable que tous les héros et les personnages de la tragédie du grand Cornélius ne figurent pas sur le théâtre moderne où nous conduits la "Minerve". Mais il reste deux Horaces et cela est suffisant pour faire revivre au dix-neuvième siècle la tragédie du dix-septième.

MM. Caron et Oulmet, n'auraient pas fui d'après la "Minerve". Ils auraient ressuscité dans leurs portefeuilles, pour là attendre les trois Curiaques plus ou moins blessés: Haegart, Montague et Clarke Wallace.

Ecoutons la "Minerve":

L'histoire des grands hommes de guerre est remplie de ces glorieuses retraites qui ont assuré les victoires futures et le salut des armées.

Patrol nos souvenirs classiques. Il est en ce qui concerne d'un grand poète à immortaliser, et qui démontre bien, dans certaines circonstances données, il vaut mieux acheter la victoire au prix d'une reculade temporaire, que de se précipiter au devant d'une mort glorieuse.

C'est d'ailleurs d'Horace seul champion survivant de Rome, contre les trois Curiaques, représentants d'Albe. — Que voulez-vous qu'il fit contre trois? dit-on au père désemparé d'apprendre que son fils a fui.

— Il mourut! répondit l'héroïque vieillard.

C'est une grande et généreuse parole. Et cependant le fils avait mieux fait de ne pas mourir; car sa fuite momentanée avait assuré la victoire finale et sauvé Rome.

Il serait injuste d'appeler "fuite" ou "désertion" un mouvement stratégique, qui ne fait qu'ajourner la bataille dans l'espoir de concentrer ses forces et de rallier les corps dispersés.

Comme vous voyez, Cornélius a à peine mieux dit que M. Royal.

Le grand poète tragique n'aurait pas survécu à un seul des Horaces, mais M. Royal nous présente deux héros au lieu d'un, probablement parce que ceux-ci ont prétexté une "reculade temporaire à une mort glorieuse". Nous croyons que M. Royal, qui connaît ses héros à sa raison. Ensuite, dans la tragédie de Cornélius, la reculade n'a pas duré longtemps, puisque sur le champ de bataille le dernier des Horaces ne prit la fuite que pour revenir aussitôt et leur successivement les trois Curiaques qui l'avaient poursuivi d'un pas infatigable, suivant la gravité de leurs blessures.

Dans la tragédie de M. Royal la fuite dure six mois; ce qui peut donner le temps à un des héros canadiens de mourir de peur. Le dénoûment de la pièce serait ainsi manqué. Evidemment, notre Cornélius Canadien a été plus prudent que celui du siècle de Louis XIV; car, à l'heure qu'il est, il court une grande chance de pouvoir conserver au moins un de ses héros pour le combat qui aura lieu dans six mois.

Il y a aussi une autre différence dans la situation. Du temps des Horaces, Rome et Albe se disputaient la prépondérance sur la confédération latine. Il ne pouvait pas y avoir de compromis. Dans nos temps modernes les choses sont bien changées. M. Oulmet est bien prêt à passer les Curiaques au fil de l'épée. Il préférerait cela même à "une mort glorieuse", mais par dessus tout il préférerait un compromis. C'est moins glorieux, si vous voulez, mais aussi c'est bien moins dangereux.

Il n'y a aucun doute que l'auteur de cette grande tragédie canadienne a deviné un compromis pourrait avoir lieu. Cela évitera cette scène poignante où l'un des vieux Horaces se révèle dans toute sa grandeur.

Juste à présent le combat n'a pas encore été sérieusement engagé. M. Angers, aux yeux de l'auteur dramatique, a laissé le champ de bataille. Il ne restait plus du côté des Romains, que les héros Oulmet et Caron. Se voyant ainsi en nombre inférieur, les héros Curiaques rendit auprès du vieux Horace Bevell et lui dit:

"What shall we do against three?"

"Come back to the cream!" répondit l'héroïque vieillard.

C'est une grande et généreuse parole, qui Adolphe Horace n'oubliera jamais.

Si au mois de janvier prochain la dernière séance ne peut pas manquer: Rome ne sera plus dans Rome, elle sera toute à Ottawa", et M. Royal sera plus grand que Cornélius. Qui aurait pensé cela!

"Le Temps"

**CHRONIQUE DU JOUR**

**L'eau**

Depuis quelques jours tous les journaux de Montréal protestent, moins contre l'augmentation de la taxe d'eau que contre le tarif différentiel imposé par la Ville.

Les arguments fournis par la presse à ce sujet sont concluants; il ressort clairement que le conseil municipal a outrepassé ses pouvoirs en déviant de son mandat de gestion, et qu'il est probable, étant donné l'illégalité de la mesure prise, que des procès seront engagés par les citoyens contre la Ville.

Tout ce qui est contraire au droit des gens a été pesé et séché par la presse, sauf une disposition spéciale contre laquelle personne ne s'est élevé. Il est vrai que c'est la plus monstrueuse. Voici comment s'exprime le Journal hebdomadaire envoyé aux contribuables:

"Si elle n'est pas payée (la taxe) dans les trente jours qui s'écouleront à partir du 15 septembre, l'eau sera arrêtée."

C'est clair, n'est-ce pas. Non seulement il n'y a plus de limites à l'arbitraire; non seulement on se moque de nous par-dessus le marché, on nous fait une indigne violence.

On a discuté la légalité de l'augmentation du tarif; c'est bien. Les arguments sont victorieux mais ils sont aussi tout platoniques. N'importe, c'est déjà beaucoup d'avoir que l'on a le droit de son côté. Nous paierons 10-pour-cent, parce que le couta nous est mis sous la gorge, mais nous nous souviendrons dans quelques mois non des échecs de nos grands chefs, mais de nos héros qui nous ont dévoués et nous les reverrons parmi les victimes, c'est-à-dire parmi nous autres. Mais en attendant, j'appelle l'attention de tous les citoyens sur la disposition assésante dont j'ai cité le texte plus haut, et je pose la question suivante: Le conseil municipal a-t-il le droit de fermer l'eau aux malheureux qui ne peuvent répondre aux exigences exagérées de la prodigieuse taxe d'eau? Le conseil municipal, a-t-il le droit d'exposer un citoyen momentanément insolvable aux dangers de la maladie ou de l'incendie, en lui retirant l'objet de première nécessité, celui sans lequel la vie est impossible?

Est-ce que les privilèges de la Ville ne suffisent pas pour assurer le paiement de la dette du contribuable? La Ville, qui a le droit de saisir les biens meubles de ses débiteurs, n'a-t-elle pas le droit de saisir les biens immeubles (avant le propriétaire) et à son préjudice, peut-être, sans tomber dans le plus monstrueux abus, juger elle-même dans un cas où elle est partie et accomplir sommairement la plus odieuse des exécutions?

Je suppose que les délégués, je n'ale pas payer ma taxe d'eau. La Ville me prive de ce produit indispensable, je n'ai plus de pain pour ma famille et la mienne, sans compter que je ne possède plus de meubles, car mon mobilier est menacé de disparaître dans un incendie qui peut d'autant plus facilement se produire, se propager et atteindre les propriétés que l'absence de l'eau est plus impossible de combattre le feu d'un incendie, faute d'eau.

Et si le gage de la Ville ne disparaît pas dans une catastrophe, si une situation financière ne s'améliore pas, elle viendra, la Ville, un jour ou l'autre, vendre mes pauvres pièces et me jeter sur la rue. Cela est légal, quoique inhumain, et je n'ai rien à dire, car c'est ce que j'ai promis de faire contre les mauvais payeurs, les voleurs et les insolvables seraient sur un pied d'égalité menaçant pour tous.

Je ne proteste donc pas contre la saisie et la vente. Il appartient à tous les citoyens d'user de ce moyen rigoureux lorsque les autres moyens de recouvrer les sommes dues sont épuisés.

En général, la Ville et les particuliers ne se portent à ces extrémités qu'après avoir tenté vainement tout

ce qui pouvait régler différemment la question. Mais puisque la Ville possède le droit suprême de se payer en vendant le mobilier de ses débiteurs insolvables, la suspension du service de l'eau est une monstruosité inutile et la menace individuelle faite à tous sur la facture est une insulte grossière.

J'ai tant de choses à dire sur la question, j'ai tant de lettres et d'observations verbales à propos de l'indigne arbitraire qui appartient à la Ville, que je ne puis m'étendre au jourd'hui sur ce sujet. Je vais rassembler les signatures de tous les citoyens plaignants et j'aborderai alors cette question importante que je n'ai même pas entamée aujourd'hui.

JEAN BADREUX.

**TRIBUNE LIBRE**

les instituteurs

Montréal, 15 août 1895.

Monsieur le Directeur du journal "Le Monde".

Monsieur,

Permettez à un lecteur de votre journal de dire quelques mots en faveur des membres de l'enseignement de la province de Québec.

Dans le numéro du 14 août vous consacrez quelques lignes à l'assemblée des instituteurs d'écoles qui doit avoir lieu à St-Hyacinthe, les 21 et 22 de ce mois.

On s'occupera de diverses questions parmi les quelles les deux suivantes:

1o. Moyens à prendre pour que le programme d'études soit fidèlement suivi dans les écoles.

2o. Traitement des instituteurs et institutrices.

Il est bon pour résoudre ces deux questions de prendre quelques renseignements dans le dernier rapport de M. le surintendant de l'instruction publique.

Nous y trouvons ceci:

"Il y a dans les écoles catholiques un contrôle dans toute la province: 231 instituteurs laïques brevetés, 406 frères, 3273 institutrices laïques brevetées et 2282 religieuses."

"Il a de plus dans les écoles sous contrôle 915 instituteurs et institutrices laïques sans diplômes."

"Il y a de plus dans les bureaux d'examineurs on l'on décerne des diplômes plus ou moins sérieusement et ces bureaux ont décerné en 1894 le nombre de 968 brevets."

"Il a été reçu par le conseil de l'instruction publique que les filles de 18 ans peuvent avoir un diplôme et enseigner."

En lisant cela on est tout surpris de voir 10, le petit nombre d'instituteurs laïques; 20, le grand nombre d'instituteurs et d'institutrices sans diplômes; 30, l'énorme quantité de brevets accordés en une seule année.

On voit immédiatement que l'enseignement des garçons est presque partout confié à des filles et à des instituteurs sans diplômes. Il est ridicule de voir encore dans les écoles sous contrôle 915 individus sans diplôme, tandis que des centaines de trouvent pas d'emploi, malgré leur diplôme. Ceux-ci sont engagés au rabais, il faut aussi être moins praticiens que ces diplômés en regard des épreuves plus sérieuses et plus pratiques. Par exemple ne décerner le diplôme à une jeune fille qu'après qu'elle aura été un an assistante chez un bon instituteur ou une bonne institutrice.

Plus on fera d'instituteurs, plus le salaire diminuera, et avec un moyen de 968 diplômes par année, il arrivera un moment tel que la moitié des diplômés seront sans emploi, ce qui existe déjà pour les instituteurs.

Voilà les principales causes du mal dont on se plaint: le remède est facile et on veut réellement améliorer l'enseignement et le sort des instituteurs laïques.

Je vous remercie de bien vouloir publier ces lignes qui intéressent tous les instituteurs.

UN INSTITUTEUR.

**Le Succès du Commerçant**

Aujourd'hui, le succès du commerçant n'est plus dû au hasard; chacun est l'auteur de ses propres succès et la bonne ou mauvaise récolte, pour le cultivateur du commerce, dépend entièrement de la persévérance, de l'industrie, de l'habileté et de la sagacité commerciale du commerçant.

On n'achète plus pour les beaux yeux du marchand, ni à cause des relations qu'on a avec lui; mais on achète chez celui qui offre la meilleure valeur pour le moindre prix possible. Le bon sens commercial, si universellement partagé, de nos jours, a beaucoup modifié les relations entre le vendeur et l'acheteur, et ces considérations intimes qui faisaient autrefois le succès du commerçant, n'existent plus, dans notre commerce moderne.

Il faut aujourd'hui donner au commerce ce que l'on donne à la ferme: une bonne fertilisation. Les bonnes semences dans un terrain arrosé ne produisent pas de même dans le commerce, les bonnes marchandises dans un magasin désert ne peuvent s'écouler.

L'annonce, voilà la matière fertilisante du commerce. Voilà ce qu'il est impérieux de lui fournir.

L'annonce fait connaître au public, la marchandise en magasin, démontre la valeur de cette marchandise, les avantages qu'il y a à porter le public de se la procurer. L'acheteur ainsi intéressé va voir la marchandise annoncée et le magasin, de désert qu'il était, s'emplit d'une clientèle désirable. De ce moment, le représentant au comptoir devient le maître de la vente, s'il connaît réellement son métier.

Voilà comment agit l'annonce dans la fertilisation du commerce.

**Sans Douleur**

Malaise-Symptômes, mal de tête, perte d'appétit, langue chargée et indigestion générale. Ces symptômes, si on les néglige se développent dans une maladie aigue. Il y a un dicton populaire qui dit "qu'une once de préventif vaut un livre de guérison" et il suffit d'un peu d'attention sur ce point pour épargner des mois de maladie et de grosses notes de médecin. Pour cette maladie, prenez en votre possession deux ou trois Pilules Végétales de Parmentier, et une ou deux pendant trois soirs consécutifs et vous serez guéri.

Toutes les mères qui font usage de sirop calmant du Dr F. J. Demers s'accordent à dire qu'il est d'une efficacité merveilleuse pour rendre aux enfants le sommeil calme et naturel et faciliter la dentition. Conséquentement nous ne saurions trop le recommander. De même sous tous affections que le sirop de Gomme de Sassaaparilla agit merveilleusement en quelques jours la coqueluche, même la plus invétérée. En vente partout. Dépôt 1137 rue St-Laurent.

Agreeable comme un sirop, sans égal comme vermifuge, à nom l'EX-terminateur des Vers de Mother-Granum. Le plus grand vermifuge du siècle.

**Redpath**

Qualité supérieure... perfectionnés et avec les meilleurs appareils, ne sont surpassés nulle part.

SUCRE EN MORCEAUX, en caisse de 50 et 100 livres.

GRANULE "CROWN", marque spéciale, le plus fin qu'on puisse obtenir.

EXTRA GRANULE, qualité vraiment supérieure.

SUCRES "OREME", (non-séchés).

SUCRES JAUNES de tous les degrés et qualités.

SIROPS de tous les degrés en barils et demi-barils.

SEULS MANUFACTURIERS de Sirops de qualité supérieure en Canada.

125 et 137 rue St-Jacques.

**Beaucoup de Personnes**

ne peuvent toucher aux aliments préparés avec du saindoux, et pourtant ces mêmes personnes peuvent manger à leur appétit les mets cuisés, — et même frits, — dans la Cottole. Pour les dyspeptiques et pour ceux qui ont la digestion laborieuse, la Cottole est inestimable. Ayant toutes les bonnes qualités du saindoux et aucune de ses propriétés malsaines, on peut s'expliquer facilement son merveilleux succès.

La véritable est toujours accompagnée de la marque de fabrique, — une tôte de bœuf dans une couronne de tôle fer-blanc. Préparez seulement par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Rues Wellington et Anne, Montréal.



**Colonial House,**  
PLACE PHILLIPS.

**Nouveautés!**

Nous Recevons tous les Jours les  
Dernières Nouveautés en

**Etoffes a Robes,**  
Achetees sur les Marchés  
Anglais, Français et Allemands  
Et pour le Commerce d'Automne.

**Henry Morgan & Cie,**  
MONTREAL

**Le Succès du Commerçant**

Aujourd'hui, le succès du commerçant n'est plus dû au hasard; chacun est l'auteur de ses propres succès et la bonne ou mauvaise récolte, pour le cultivateur du commerce, dépend entièrement de la persévérance, de l'industrie, de l'habileté et de la sagacité commerciale du commerçant.

On n'achète plus pour les beaux yeux du marchand, ni à cause des relations qu'on a avec lui; mais on achète chez celui qui offre la meilleure valeur pour le moindre prix possible. Le bon sens commercial, si universellement partagé, de nos jours, a beaucoup modifié les relations entre le vendeur et l'acheteur, et ces considérations intimes qui faisaient autrefois le succès du commerçant, n'existent plus, dans notre commerce moderne.

Il faut aujourd'hui donner au commerce ce que l'on donne à la ferme: une bonne fertilisation. Les bonnes semences dans un terrain arrosé ne produisent pas de même dans le commerce, les bonnes marchandises dans un magasin désert ne peuvent s'écouler.

L'annonce, voilà la matière fertilisante du commerce. Voilà ce qu'il est impérieux de lui fournir.

L'annonce fait connaître au public, la marchandise en magasin, démontre la valeur de cette marchandise, les avantages qu'il y a à porter le public de se la procurer. L'acheteur ainsi intéressé va voir la marchandise annoncée et le magasin, de désert qu'il était, s'emplit d'une clientèle désirable. De ce moment, le représentant au comptoir devient le maître de la vente, s'il connaît réellement son métier.

Voilà comment agit l'annonce dans la fertilisation du commerce.

**COMPAGNIE DE RAFFINERIE DE SUCRE DU CANADA**  
(LIMITÉE)  
MONTREAL

Manufacturiere de sucres Rafinés de la Marque

**Redpath**

Qualité supérieure... perfectionnés et avec les meilleurs appareils, ne sont surpassés nulle part.

SUCRE EN MORCEAUX, en caisse de 50 et 100 livres.

GRANULE "CROWN", marque spéciale, le plus fin qu'on puisse obtenir.

EXTRA GRANULE, qualité vraiment supérieure.

SUCRES "OREME", (non-séchés).

SUCRES JAUNES de tous les degrés et qualités.

SIROPS de tous les degrés en barils et demi-barils.

SEULS MANUFACTURIERS de Sirops de qualité supérieure en Canada.

125 et 137 rue St-Jacques.

**Dr C. N. Poitras,**  
1141 RUE MICHONNE,  
(En face de la Cité St-Lambert)

Spécialités: Maladies des Femmes et des Enfants, Maladies de la Peau, Concomitances: de 2 à 3 p. m., de 6 à 8 p. m.

Le Docteur J. Masson  
Membre de la Société Anatomique-Chirurgicale de Paris, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Paris, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Montpellier, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Strasbourg, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Bordeaux, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Nancy, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Lille, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Caen, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Poitiers, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Dijon, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Besançon, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Grenoble, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Lyon, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Montpellier, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Strasbourg, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Bordeaux, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Nancy, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Lille, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Caen, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Poitiers, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Dijon, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Besançon, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Grenoble, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Lyon, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Montpellier, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Strasbourg, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Bordeaux, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Nancy, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Lille, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Caen, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Poitiers, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Dijon, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Besançon, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Grenoble, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Lyon, de la Société de Médecine de la Faculté de Médecine de Montpellier, de la Société de Médecine de la Fac



LA TEMPERATURE

Probabilités pour les Prochaines 24 Heures. Toronto, Ont., 16, 11.30 a.m.—Beau temps. Vents légers et modérés.

NOS NOUVELLES

Piqués, de se voir constamment dévancés dans la chasse aux nouvelles, quelques rares confrères ont adopté le mot favori du gamin et chaque fois que nous avons un premier, ils s'écrient : "C'est pas vrai !"

Trois gros "scops", comme l'ont dit en langage journalistique, ont paru dans nos colonnes à quelques jours d'intervalle, tout d'abord, et les feuilles en question naturellement de s'exclamer : "C'est pas vrai !"

"Le Monde" fait du journalisme honnête, le public le sait, et ne s'abaisse jamais à forger des "sensations", ainsi qu'il le prétendent les jaloux.

Ce n'est pas de notre faute, si ces feuilles n'ont pas le nombre voulu de reporters pour couvrir le champ de nouvelles, et encore moins notre faute, si ceux qui sont plus nombreux que nous, se ferment les yeux et se laissent passer une foule de choses, sous le nez.

Dans le premier cas, nous sympathisons avec les reporters, surchargés de besogne et au besoin leur donnons un coup de main, en francs camarades ; dans le second, tant pis pour ceux qui manquent de flair.

Quant aux nouvelles du "Monde", qu'on ne sache bien, nous avons le soin de contrôler les renseignements qui y paraissent et d'avertir nos lecteurs, quand un des faits divers est inexact, chose qui peut arriver partout.

Nous n'avons pas à indiquer à nos voisins, nos sources d'informations, ni à les traîner à la remorque, quand nous allons voir ceux qui nous renseignent.

Que l'on crie mensonge bel et bien, mais ce n'est pas là une preuve. En attendant on peut s'en rapporter comme nous, à la véracité des faits que nous rapportent nos collaborateurs, en toute conscience, en tout honneur.

LE "MONDE"

Nous lisons dans l'"Electeur", d'hier : "Le 'Monde' célèbre aujourd'hui son 25ème anniversaire. Nous lisons ce journal depuis sa fondation. Nous pouvons dire en toute franchise que nous ne l'avons jamais vu aussi alerte et aussi intéressant qu'aujourd'hui."

LE PAPE CENTENAIRE

Le "Standard" reçoit une dépêche de Rome lui disant que la santé de Léon XIII lui permettra de vivre jusqu'à 100 ans.

M. le gouverneur de la géologie de Montréal, n'est pas disposé, paraît-il, à renvoyer nos reporters sur ce qui se passe autour des meurtriers qu'il a sous ses soins.

Nous lui avons déjà, paraît-il, en encrestrant la rumeur qui courait les rues, et à quelques semaines, lors de l'écoulement, et d'après laquelle, M. Valée devait faire ses malles.

Si tous les hommes publics et fonctionnaires du pays devaient "bouder" pour si peu, que ce serait joli de vivre au Canada !

L'épidémie de choléra en Chine, en Corée et à l'île de France, prend des proportions menaçantes.

La vente des divers objets utilisables, trouvés dans les vidanges à Londres, rapportent \$150,000 par année.

M. Edgar a accepté l'invitation du comité du monument Chénier et prononcera un discours à l'inauguration, le 24 prochain.

Le "Fall Mall Gazette" de Londres, dit que Cuba obtiendra l'autonomie et cela malgré les 100,000 soldats du général Campos.

Le roi de Suède a été choisi comme arbitre dans le règlement de la question de possession du territoire d'Ammapa, entre la France et le Brésil.

Notre correspondant de Valoisville, reconnaît que le coroner a grand besoin d'un bureau central.

C'est notre avis.

Sir A. P. Caron est parti hier, pour la Bale des Pêches, comté de Pontiac; on lui va haranguer les électeurs en compagnie de M. Bryson, député de cette division.

Il paraît que le vent soufflé au mariage chez nos confrères de la "Merveille". Les bénédictions nuptiales vont se demander nombreuses d'ici à quelques semaines.

Tous nos vœux de bonheur aux confrères qui rêvent les douceurs de la vie à deux.

LA VICTIME DE GAUTHIER

Après trois semaines de mariage Lily O'Brien veut se suicider

La vie à deux, paraît-il, n'a plus d'attrait pour Lily O'Brien, épouse de Ludger Trudel, demeurant au No 58 rue Montcalm.

Il y a trois semaines à peine, Trudel conduisit Lily à l'autel et tous deux se jurèrent amour et fidélité pour jamais.

Tout alla bien pendant quelques jours et la lune de miel paraissait encore dans son plein quand hier soir, on ne peut s'imaginer pour quel motif, la jeune épouse avala une forte dose de poison.

Les tristes effets du toxique se firent vite sentir et la malheureuse fut prise de souffrances atroces.

Les personnes qui se trouvaient dans la maison à ce moment lui firent prendre du lait et firent mander en toute hâte les Drs O. R. de Cotret et Beauchemin. Ceux-ci administrèrent nombreux émétiques à la malade qui fut ainsi sauvée.

Mme Trudel, quoique très faible ce matin, semblait assez bien rétablie et paraissait disposée à ne plus recommencer.

Le poison que la malheureuse a absorbé est de la nature appelée de la "Mort aux punitives".

Impossible de savoir encore ce qui l'a poussée à cette extrémité. Les commentaires vont leur train parmi les voisins et les amis de la famille.

Un des dissent qui se position intéressante dans laquelle se trouve Mme Trudel depuis quelques jours a affecté ses facultés mentales.

Les voisins croient que tout est dû à des illusions disparates, etc.; d'autres croient, affirmant qu'elle a pris du poison par négligence.

Quand son état le permettra, il est probable que Mme Trudel aura à répondre devant le magistrat le policier à l'accusation d'avoir voulu attenter à ses jours.

Trois jours après le terrible drame de la rue Bonsecours avait lieu. Ce matin, un reporter du "Monde" s'est rendu au presbytère de l'église St-Joseph, pour avoir une entrevue avec les abbés Foucher et Gauthier et obtenir, si possible, leur opinion sur l'état mental du meurtrier quand il fut arrêté.

Ces révérends Messieurs étaient absents. Ils sont à faire leur retraite annuelle, au Grand Séminaire de St-Sulpice, rue Sherbrooke.

Les gardiens de la prison de Montréal qui font le service de nuit ont depuis quelque temps les yeux ouverts sur Gauthier, le meurtrier de Céline Consigny.

On sait qu'après une première tentative de suicide, le prisonnier avait été relâché à l'infirmerie de la prison et que des gardes spéciaux avaient été chargés de veiller sur lui.

Ces gardes ne changent en rien les intentions de Gauthier qui veut s'oter la vie à tout prix. Non seulement des gardiens sont préposés à sa surveillance jour et nuit, mais ses repas lui sont servis d'une manière qui exclut pour le meurtrier toute possibilité de suicide.

On ne lui permet que l'usage d'une cuillère en bois.

Mercredi, toutefois, Gauthier chercha à s'échapper à l'aide d'un morceau de savon qu'il réussit à avaler dans un vain effort pour s'enlever la vie.

On a dû lui faire prendre malgré lui des émétiques et c'est de cette manière seulement que Gauthier a été renvoyé au service qu'il avait avalé.

Hier après-midi le meurtrier a changé de tactique entièrement dans le but de mettre son ministre projet à exécution.

A deux reprises différentes il s'est précipité tête première en bas de son lit, sans que ses gardiens aient pu l'en empêcher.

Dans ces chutes Gauthier ne s'est infligé que des blessures insignifiantes à la tête.

On a "encadré" le meurtrier dans une enveloppe capable de paralyser tous ses efforts, à l'aide de ce qu'on appelle le "peu de vie" qui lui enlève le sens.

On a "encadré" le meurtrier dans une enveloppe capable de paralyser tous ses efforts, à l'aide de ce qu'on appelle le "peu de vie" qui lui enlève le sens.

EST-CE FOLIE OU DESILLUSION?

Après trois semaines de mariage Lily O'Brien veut se suicider

La vie à deux, paraît-il, n'a plus d'attrait pour Lily O'Brien, épouse de Ludger Trudel, demeurant au No 58 rue Montcalm.

Il y a trois semaines à peine, Trudel conduisit Lily à l'autel et tous deux se jurèrent amour et fidélité pour jamais.

Tout alla bien pendant quelques jours et la lune de miel paraissait encore dans son plein quand hier soir, on ne peut s'imaginer pour quel motif, la jeune épouse avala une forte dose de poison.

Les tristes effets du toxique se firent vite sentir et la malheureuse fut prise de souffrances atroces.

Les personnes qui se trouvaient dans la maison à ce moment lui firent prendre du lait et firent mander en toute hâte les Drs O. R. de Cotret et Beauchemin. Ceux-ci administrèrent nombreux émétiques à la malade qui fut ainsi sauvée.

Mme Trudel, quoique très faible ce matin, semblait assez bien rétablie et paraissait disposée à ne plus recommencer.

Le poison que la malheureuse a absorbé est de la nature appelée de la "Mort aux punitives".

Impossible de savoir encore ce qui l'a poussée à cette extrémité. Les commentaires vont leur train parmi les voisins et les amis de la famille.

Un des dissent qui se position intéressante dans laquelle se trouve Mme Trudel depuis quelques jours a affecté ses facultés mentales.

Les voisins croient que tout est dû à des illusions disparates, etc.; d'autres croient, affirmant qu'elle a pris du poison par négligence.

Quand son état le permettra, il est probable que Mme Trudel aura à répondre devant le magistrat le policier à l'accusation d'avoir voulu attenter à ses jours.

Trois jours après le terrible drame de la rue Bonsecours avait lieu. Ce matin, un reporter du "Monde" s'est rendu au presbytère de l'église St-Joseph, pour avoir une entrevue avec les abbés Foucher et Gauthier et obtenir, si possible, leur opinion sur l'état mental du meurtrier quand il fut arrêté.

Ces révérends Messieurs étaient absents. Ils sont à faire leur retraite annuelle, au Grand Séminaire de St-Sulpice, rue Sherbrooke.

Les gardiens de la prison de Montréal qui font le service de nuit ont depuis quelque temps les yeux ouverts sur Gauthier, le meurtrier de Céline Consigny.

On sait qu'après une première tentative de suicide, le prisonnier avait été relâché à l'infirmerie de la prison et que des gardes spéciaux avaient été chargés de veiller sur lui.

Ces gardes ne changent en rien les intentions de Gauthier qui veut s'oter la vie à tout prix. Non seulement des gardiens sont préposés à sa surveillance jour et nuit, mais ses repas lui sont servis d'une manière qui exclut pour le meurtrier toute possibilité de suicide.

On ne lui permet que l'usage d'une cuillère en bois.

Mercredi, toutefois, Gauthier chercha à s'échapper à l'aide d'un morceau de savon qu'il réussit à avaler dans un vain effort pour s'enlever la vie.

On a dû lui faire prendre malgré lui des émétiques et c'est de cette manière seulement que Gauthier a été renvoyé au service qu'il avait avalé.

Hier après-midi le meurtrier a changé de tactique entièrement dans le but de mettre son ministre projet à exécution.

A deux reprises différentes il s'est précipité tête première en bas de son lit, sans que ses gardiens aient pu l'en empêcher.

Dans ces chutes Gauthier ne s'est infligé que des blessures insignifiantes à la tête.

On a "encadré" le meurtrier dans une enveloppe capable de paralyser tous ses efforts, à l'aide de ce qu'on appelle le "peu de vie" qui lui enlève le sens.

On a "encadré" le meurtrier dans une enveloppe capable de paralyser tous ses efforts, à l'aide de ce qu'on appelle le "peu de vie" qui lui enlève le sens.

LE VŒU DE 1708

St-Roch invoqué à Notre-Dame

Contre les épidémies

Ainsi que le "Monde" l'annonçait, l'autre jour, en 1708, le curé et les marguilliers de Notre-Dame et le gouverneur de Montréal, M. de Ramezay, firent vœu de faire célébrer, chaque année, des messes en l'honneur de St-Roch, afin de protéger ce lieu de la peste.

Pour la 171ème fois, on a été fidèle à cette pieuse coutume ce matin.

L'autel de St-Roch était tout orné de roses et c'est là que M. l'abbé Luce, P. S. S., a chanté la messe traditionnelle.

Les reliques du saint sont exposées sous un dais en drap d'or.

CHENIER

On commence les travaux du piédestal

Du monument du patriote de St-Eustache

On va incessamment commencer la construction du piédestal du monument Chénier, place d'Armes.

On fait en ce moment le transport des matériaux. Il sera en grand rassemblement sur le piédestal, on enverra une foule de choses intéressantes et nos concitoyens ne liront pas sans intérêt, un jour, le mouvement qui s'est fait pour honorer la mémoire du patriote de St-Eustache.

Les noms des promoteurs de l'œuvre sont inscrits sur les deux colonnes en plomb ou de "babbit" alliage de plomb, cuivre, antimoine et zinc, afin de les conserver le plus longtemps possible.

Le seul ornement que l'on remarquera sur la colonne sera une couronne de feuilles de laurier entourant ces deux dates : 1837-1838, et le nom du héros : Chénier.

Le monument aura une hauteur d'environ 20 pieds.

A LA GEOLIE

Shortis est joyeux et Demers décourage

A la prison, Demers paraît profondément affecté. Il est toujours dans une des cellules réservées aux meurtriers. Shortis, au contraire, est tout joyeux. Il fait tout ce qu'il peut pour divertir son compagnon, mais il ne parle pas un mot de français. Il lui est difficile de s'expliquer.

Demers entend la messe tous les dimanches dans la chapelle de la prison. Shortis ne comprend rien à ce qu'il entend et se désolait.

Le meurtrier de Valleyfield est toujours joyeux d'argent.

Il a écrit une longue lettre à sa mère ce matin.

SPORT

Les Jeunes Capitals victorieux

Les Jeunes Capitals ont défait les Ottawas, hier, dans la capitale, par quatre parties contre une.

Le jeu des Capitals a été splendide et a étonné bien des spectateurs. Shortis accompagné à chaque fois de quelques autres joueurs de la capitale, a joué avec une adresse remarquable.

Les Jeunes Capitals ont défait les Ottawas, hier, dans la capitale, par quatre parties contre une.

TROIS ACCUSES

Aujourd'hui sous les verrous

A la suite du feu chez Boyd

Clark avoue

Ce matin, le juge Desnoyers, a envoyé aux assises pour y subir leur procès, Jenkins et Haynes, accusés d'avoir mis le feu chez Boyd, Gilles et Cie, rue St-Sulpice, Clarke, un des amis de cette maison de commerce.

Depuis quelque temps sous la surveillance de la police, Clarke, a été arrêté par le Grand Comptable.

Clarke, traduit devant le magistrat et accusé de complicité avec Jenkins et Haynes, a, ce matin, protesté de son innocence.

C'est M. Gros, de la Burglary Guards, qui a demandé l'arrestation de Clarke, employé surannée de son agence, au moment du feu.

L'enquête sur la part que Clarke aurait prise dans cette affaire, est remise à plus tard et s'ouvrira dès que la Couronne sera prête.

Les représentants du procureur général ont résolu de demander que Andrew Boyd, actuellement en Angleterre, soit ramené à Montréal. Ce sera pas chose facile. Boyd a dit à un de ses amis avant son départ qu'il ne se laisserait pas prendre en vie et qu'il se tuerait avant de passer en prison.

On prétend que quelques jours avant de fuir, Boyd a été saisi du suicide, par un ami qui lui a enlevé un revolver des mains.

Jenkins, Haynes et Clarke sont en prison.

Clarke ne sera pas admis à caution. Il ne s'est pas troublé quand on l'a mis en état d'arrestation.

Cette après-midi, quand le juge Desnoyers a voulu tenir l'enquête sur la part que Boyd a prise dans le feu chez Boyd, l'accusé a dit : "Avant que les choses aillent plus loin, je me déclare coupable d'avoir été complice au crime."

Le juge Desnoyers a dit alors au jury que Boyd n'avait pas besoin de faire d'excuses, et il a renvoyé Clarke en cour d'assises, pour y subir son procès.

SIN CENTENAIRE

Vient de mourir à Montréal

Encore un centenaire qui vient de disparaître. M. Henri Chamillard, marchand, citoyen de cette ville, est décédé hier à l'âge de 101 ans et 8 mois.

Il était le deuxième enfant d'une famille de dix. La dernière de ses sœurs fut baptisée il y a 84 ans à l'église St-Jacques de Montréal durant la semaine de la semaine de la semaine de cette paroisse. Un de ses frères de quelques années plus jeune vit encore et réside dans le haut d'Orléans.

Feu M. Chamillard s'était marié en secondes nocces à l'âge de 65 ans. Cette épouse lui survit, ainsi que cinq enfants. Il se souvient de son mariage, dont une des filles est grand-mère, et trois filles et un fils du second mariage.

Les funérailles auront lieu dimanche après-midi et le service funèbre sera chanté lundi matin à l'église St-Jean-Baptiste.

LES NOYES DE DIMANCHE DERNIER

On croit avoir trouvé leurs cadavres

A une heure et après-midi, les chefs de police de Longueuil et de Boucherville fabulaient à propos de McMahon qu'on venait de découvrir les cadavres de deux jeunes gens, l'un sur les bords près de Longueuil et l'autre à quelques arpents seulement du village de Boucherville.

M. A. Payfof de la maison C.A. Dumais et Cie est immédiatement parti pour aller recueillir les cadavres et les transporter à la morgue.

On croit généralement que ces deux cadavres sont ceux de jeunes Larose et Gauthier qui se sont noyés dimanche dernier dans les circonstances que l'on connaît.

MENDIANT TUE ENCORE UNE VICTIME

Par un convoi à Valoisville

On demande l'adresse du bureau de notre coroner

(Spéciale au "Monde")

Valoisville, P. Q., 16—Un terrible accident a eu lieu ici, hier après-midi, sur le chemin du Grand Tronc, conduit par le feu de la charrette et bras dans laquelle se trouvait un coffre rempli d'habits d'hiver et d'été.

Un homme a été frappé par le convoi de Valoisville et tué sur le champ. C'était un mendiant, suivant toutes les apparences.

Quelques personnes prétendent que c'est un nommé Bigras, de Ste-Genève.

Il est malheureux qu'en semblables circonstances, on ne sache pas où prendre le coroner à Montréal.

Il n'a pas de bureau et il faut s'adresser au greffier de la cour, ou au moins le trouver pas toujours.

Le cadavre de la malheureuse victime de cet accident a été transporté à la Pointe-à-la-Croix, où il attend l'enquête.

A RIGAUD

Au sanctuaire de N.-D. de Lourdes

On parle d'ériger une église sur la montagne

Le pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes de Rigaud, organisé par M. l'abbé Rabaud, curé de St-Lambert, a eu lieu hier, au milieu d'un recueillement vraiment édifiant.

Près de 700 personnes ont pris part à ce pèlerinage.

A Rigaud, il y a eu messe à 11 heures et après la messe, le Révérend Père Strubbe a fait un sermon en français et en anglais.

A 1 1/2 heures p.m. sermon en français, par le même prédicateur, puis Salut et Bénédiction du Saint Sacrement.

Le Révérend Père Strubbe a alors béni les nombreux objets de piété, apportés par les pèlerins à 4 1/2 heures de part de Rigaud pour revenir à Montréal.

Un grand nombre de membres du clergé accompagnèrent les pèlerins. Remarquons entre autres membres de la congrégation des clercs de St-Viateur, de l'Institut des sœurs de la Providence de cette ville et d'autres parts.

Le voyage a été admirable. Il pleuvait au moment du départ de Montréal, mais le temps s'est bientôt mis au beau et a duré ainsi toute la journée.

Le Révérend Père Strubbe, dans son allocution de l'après-midi, a fait appel aux âmes pieuses et ayant les moyens en faveur de la construction d'une église qui devra être érigée sur la Reine d'Orléans, de la terre.

Il a dit que déjà un temple magnifique sur la côte de Beauport, que la fille ait aussi son sanctuaire, dans lequel, dans lequel, comme en France et comme dans bien d'autres pays, elle continuera à répandre les richesses de son Dieu, sur les nombreux pèlerins, qui viennent prier dans ce sanctuaire béni.

Nous n'avons aucun doute que cet appel de l'éloquent prédicateur, ne manquera pas d'avoir un écho chez les gens à qui il s'est adressé.

La chapelle qui existe en ce moment à Rigaud, est bien trop exigüe pour contenir les nombreux pèlerins qui alimenteraient à aller y prier.

Pour terminer disons que ce pèlerinage a été très réussi et que son organisateur, M. l'abbé Rabaud, a raison d'être fier du succès qu'il a remporté hier.

DISPARITION

D'un millionnaire montrealais

ENCORE UNE VICTIME

Un vieillard broyé par une locomotive

A Stratford, ce matin, un vieillard qu'on croit être un mendiant s'en allant sur la voie du Grand Tronc, conduit par le feu de la charrette et bras dans laquelle se trouvait un coffre rempli d'habits d'hiver et d'été.

Un homme a été frappé par le convoi de Valoisville et tué sur le champ. C'était un mendiant, suivant toutes les apparences.

Quelques personnes prétendent que c'est un nommé Bigras, de Ste-Genève.

Il est malheureux qu'en semblables circonstances, on ne sache pas où prendre le coroner à Montréal.

Il n'a pas de bureau et il faut s'adresser au greffier de la cour, ou au moins le trouver pas toujours.

Le cadavre de la malheureuse victime de cet accident a été transporté à la Pointe-à-la-Croix, où il attend l'enquête.

SHORTIS

Les documents de la commission sont à Beauharnois

Beauharnois, Qué., 16—La valise contenant le rapport du juge Dugas, qui a été envoyé en Irlande recueillir des témoignages sur la folie de Shortis, a été reçue par express hier, adressée au greffier de la couronne. Le paquet de documents est volumineux. Le juge Bélanger doit les examiner aujourd'hui.

SACRILEGE

On s'acharne au cadavre de Stambouloff

Hier, au cimetière de St-Jacques, on a brisé la croix qui marquait la tombe de Stambouloff et arraché les couronnes qui l'ornaient.

Sans la police, on aurait eu le cadavre et Dieu sait ce qui serait arrivé.

PHILON ET LES ARABES

Samedi après-midi, à trois heures, grande manifestation pour les dames et les enfants. Admission, 10 cts. Enfants, 5 cts.

FINANCES ET COMMERCE

Bourse de Montréal

M. L. J. Fugère & Co, courtiers, 1111 rue Notre-Dame, ont communiqué les rapports suivants :

Table with 2 columns: STOCK, and various market data.

Le 25-2101, 10-2101, 100-211, 175-211, 15-211, 25-211, 175-211, 100-211, 25-211, 125-212, R. S. G., 95-101, Cable, 100-163, 125-163, 25-163, Toronto, 2-242; Toronto Ry, 60-83, 25-83, 25-84, 125-84; Merchants, 5-109, Gas, 15-300, 50-300-1, 25-300, New York, 10-200, 125-200, 125-210, 210, 125-210, 100-210, 150-211, 225-211.

MARCHE LOCAL

Voici le rapport du marché local tel que communiqué par M. Gérard, Terrou & Co, courtiers et négociants, 1111 rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Table with 2 columns: Marché local, and various market data.

BOURSE DE NEW-YORK

M. MacDonnell, courtier, (Téléphone 1364), 60 rue St-Jacques, Montréal, Québec, a communiqué les rapports suivants :

LA MAISON DE M. DORION DÉTRUITE PAR LES FLAMMES